

## SECTION 1: IDENTIFICATION

### 1.1. IDENTIFICATION

Forme du produit : Substance  
 Nom de la substance : SKC-S

### 1.2. UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES

Utilisation recommandée : Essais non destructifs.

### 1.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<b>Fabricant</b> Magnaflux 155 Harlem Ave. Glenview, IL 60025 - USA T 847-657-5300	<b>Distributeur</b>
--	---------------------

### 1.4. NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE

Numéro d'urgence : CHEMTREC 800-424-9300

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

#### Classification GHS

Flam. Liq. 2  
 Skin Irrit. 2  
 STOT SE 3  
 Asp. Tox. 1

### 2.2. ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

#### Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



Mention d'avertissement (GHS) :

: Danger

Mentions de danger (GHS) :

: Liquide et vapeurs très inflammables. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence (GHS) :

: Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage. EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/médecin en cas de malaise. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou international.

### 2.3. AUTRES DANGERS

Pas d'informations complémentaires disponibles

**2.4. TOXICITÉ AIGUË INCONNUE**

Non applicable

**SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**
**3.1. SUBSTANCES**

Nom	Identificateur de produit	%
Naphta léger (pétrole), hydrotraité	(n° CAS) 64742-49-0	100

**3.2. MÉLANGES**

Non applicable

**SECTION 4: PREMIERS SECOURS**
**4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS**

- Premiers soins après inhalation : En cas d'inhalation, transporter à l'air frais la personne exposée. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, appliquer un masque à oxygène. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Lavez les vêtements avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

**4.2. PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS**

- Symptômes/effets après inhalation : Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut causer une irritation des voies respiratoires.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et une gerçure de la peau.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
- Symptômes/effets après ingestion : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie chimique. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

**4.3. INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES**

Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

**SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**
**5.1. MOYENS D'EXTINCTION**

- Moyens d'extinction appropriés : Produit chimique sec. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Brouillard d'eau. Mousse.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau.

**5.2. DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE**

- Danger d'incendie : Liquide et vapeurs très inflammables. Les vapeurs peuvent être plus lourdes que l'air, et elles peuvent voyager le long du sol jusqu'à une source d'ignition distante et s'enflammer. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.
- Danger d'explosion : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs. Une chaleur intense peut entraîner la rupture de l'emballage.
- Réactivité : Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

**5.3. CONSEILS AUX POMPIERS**

- Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA). Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### 6.1. PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Ecarter toute source d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes.

#### 6.1.1. POUR LES NON-SECOURISTES

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.1.2. POUR LES SECOURISTES

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 6.2. PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

### 6.3. MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Pour la rétention : Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Diluer à l'eau. Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Utiliser un appareillage antidéflagrant.

Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

### 6.4. RÉFÉRENCE À D'AUTRES RUBRIQUES

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### 7.1. PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

Dangers supplémentaires lors du traitement : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Utiliser uniquement un équipement antidéflagrant. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation.

### 7.2. CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DU STOCKAGE, TENANT COMPTE D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS

Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.

Conditions de stockage : Conserver sous clé et hors de portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil et dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

#### Naphta léger (pétrole), hydrotraité (64742-49-0)

ACGIH	ACGIH TWA	247 ppm/8h
-------	-----------	------------

### 8.2. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Utiliser un équipement de ventilation antidéflagrant.

Protection des mains : Porter des gants appropriés résistant aux produits chimiques.

Protection oculaire : Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.
Autres informations	: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

État physique	: Liquide
Apparence	: Limpide
Couleur	: Incolore
Odeur	: Hydrocarbure
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Neutre
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: ~118 °C (~245 °F)
Point d'éclair	: 15 °C (59 °F)
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: 1
Inflammabilité (solide, gaz)	: Liquide et vapeurs très inflammables.
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,76
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 0,786 cSt
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

### 9.2. AUTRES INFORMATIONS

Teneur en COV	: 750 g/l
---------------	-----------

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. RÉACTIVITÉ

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2. STABILITÉ CHIMIQUE

Stable dans les conditions normales. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

### 10.3. POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. CONDITIONS À ÉVITER

Chaleur. Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil. Matières incompatibles.

### 10.5. MATIÈRES INCOMPATIBLES

Matières oxydantes.

### 10.6. PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Peut libérer des gaz inflammables.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### 11.1. INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé

Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé

**Naphta léger (pétrole), hydrotraité (64742-49-0)**

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 3160 mg/kg
CL50 inhalation rat	73680 ppm/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.  
pH: Neutre

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé  
pH: Neutre

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**SKC-S**

Viscosité, cinématique (valeur calculée) (40 °C)	0,786 mm <sup>2</sup> /s
--	--------------------------

Symptômes/effets après inhalation : Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et une gerçure de la peau.

Symptômes/effets après contact oculaire : Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.

Symptômes/effets après ingestion : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie chimique. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Autres informations : Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

**SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**
**12.1. TOXICITÉ**

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**12.2. PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ**
**SKC-S**

Persistance et dégradabilité	Non établi.
------------------------------	-------------

**12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION**
**SKC-S**

Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
------------------------------	-------------

**12.4. MOBILITÉ DANS LE SOL**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**12.5. AUTRES EFFETS NÉFASTES**

Effet sur le réchauffement global : Pas d'effet connu avec ce produit.

Autres informations : Aucun autre effet connu.

**SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION****13.1. MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS**

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Indications complémentaires : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables. Ne pas réutiliser ce conteneur.

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Conformément aux exigences du DOT/TMD/IATA/IMDG

DOT : UN1268 Distillats de pétrole, n.s.a., (Naphtha) 3, II, Polluant marin

TMD : UN1268 Distillats de pétrole, n.s.a., (Naphtha) 3, II, Polluant marin

IATA : UN1268 Distillats de pétrole, n.s.a., (Naphtha) 3, II, Polluant marin

IMDG : UN1268 Distillats de pétrole, n.s.a., (Naphtha) 3, II, Polluant marin

**SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION****15.1. RÉGLEMENTATIONS FÉDÉRALES**

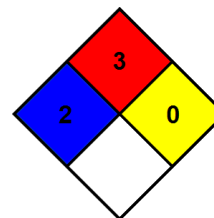
Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus).

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

Danger pour la santé NFPA : 2

Danger d'incendie NFPA : 3

Réactivité NFPA : 0

**15.2. RÉGLEMENTATIONS INTERNATIONALES**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**15.3. RÉGLEMENTATIONS DES ETATS - É-U**

California Proposition 65 - Ce produit contient, ou peut contenir des traces d'une ou plusieurs substance(s) reconnues par l'Etat de Californie pour provoquer des cancers, des dommages au niveau du développement et/ou de la reproduction

**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

Date de révision : 08/07/2019

Autres informations : Aucun.

Préparé par : Nexreg Compliance Inc.

[www.Nexreg.com](http://www.Nexreg.com)



SDS HazCom 2012 - WHMIS 2015 Nexreg Magnaflux

*Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.*